

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE BATIMENT-COTE D'IVOIRE » en abrégé « SOABAT-CI »

Siège Abidjan, Cocody Angré Nouveau CHU, Lot
2998, Ilot 273

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 18 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE
BATIMENT-COTE D'IVOIRE » en abrégé « SOABAT-CI »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Le génie civil et le BTP
- L'aménagement foncier
- Tous travaux de construction et de réhabilitation de bâtiments

- Le bitumage
- L'architecture et la décoration d'intérieur
- Le lotissement et le VRD
- La vente de terrains et maisons
- L'électricité générale
- Le commerce général et l'e-commerce
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,

se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Angré Nouveau CHU, Lot 2998, Ilot 273

Dirigeant(s) M AKOM KOFFI MARTIN (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2023-B13-14067 du 29/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°91647/GTCA/RC/2023 du 29/12/2023

